



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE TÉMISCAMINGUE
VILLE DE VILLE-MARIE

25 mars 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 25 mars 2024, à 20 h 00.

Sont présents :

Mmes Adèle Beauregard, conseillère
Mélanie Mayer, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire
Claude Bergeron, conseiller
Sébastien Lebel, conseiller
Jacques Loïselle, conseiller

Est absent : M. Yves S. Bergeron, conseiller

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Martin Lefebvre, maire.

Sont également présentes à ladite assemblée : Mmes Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière et Maude Bergeron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

053-03-24

Adoption de l'ordre du jour

Le sujet suivant est ajouté au point « Divers » :

- Demande d'aide financière – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).

L'ordre du jour se lit donc ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024.
6. Administration :
 - 6.1 Approbation des comptes du mois de février 2024;
 - 6.2 Location pour le bureau administratif.
7. Sécurité publique
8. Transport
9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Avis de motion et dépôt – Règlement 607 décrétant une dépense en immobilisations et un emprunt de 3 000 000 \$ pour l'aménagement,

Initiales du maire

Initiales du greffier-
trésorier

les travaux d'infrastructures et l'achat d'équipement pour l'usine de déphosphatation.

10. Santé et bien-être
 - 10.1 Demande d'appui à la semaine nationale du don d'organes et de tissus 2024;
 - 10.2 Approbation – Budget révisé 2024 de l'Office d'habitation du secteur centre Témiscamien.
11. Urbanisme et développement du territoire
 - 11.1 Offre de service – Évaluateur agréé.
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Adjudication – Appel d'offres pour la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes (skatepark) au Parc des Clubs;
 - 12.2 Dépôt – Rapports de gestion contractuelle – Loisirs et culture;
 - 12.3 Autorisation pour la tenue d'un événement — Tournoi de pêche au doré du lac Témiscamingue.
13. Divers
 - 13.1 Demande d'aide financière – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).
14. Levée de la séance

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question de l'auditoire.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

054-03-24

5.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

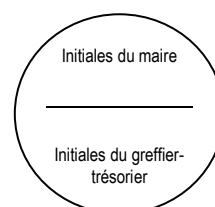
6. ADMINISTRATION

055-03-24

6.1 Approbation des comptes du mois de février 2024

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés pour la période du mois de février 2024, s'élevant à 104 242,51 \$, les salaires payés relativement à la même période



s'élevant à 74 655,33 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois de février 2024 s'élevant à 317 552,68 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

056-03-24

6.2 Location pour les bureaux administratifs

CONSIDÉRANT QUE l'édifice Centre Gérard-Caron subira une rénovation majeure dès l'automne 2024;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de relocaliser les bureaux administratifs le temps de la rénovation pour une durée d'un an à un an et demi;

CONSIDÉRANT la disponibilité de bureaux situés au 22, rue Sainte-Anne et que ceux-ci répondent aux besoins de la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le prix de location mensuelle est de 2 120,00 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Mélanie Mayer, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la location des bureaux au 22, rue Sainte-Anne au montant mensuel de 2 120,00 \$, plus les taxes applicables, à partir du 1^{er} juin 2024 pour la durée des travaux de rénovation du Centre Gérard-Caron.

D'AUTORISER la directrice générale, Mme Karine Demers, à signer la convention de bail pour et au nom de la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sans objet.

8. TRANSPORT

Sans objet.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

057-03-24

9.1 Avis de motion et dépôt – Règlement 607 décrétant une dépense en immobilisations et un emprunt de 3 000 000 \$ pour l'aménagement, les travaux d'infrastructures et l'achat d'équipement pour l'usine de déphosphatation

M. Jacques Loïselle, conseiller, donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, du règlement n° 607 décrétant une dépense en



immobilisations et un emprunt de 3 000 000 \$ pour l'aménagement, les travaux d'infrastructures et l'achat d'équipement pour l'usine de déphosphatation.

Il dépose également un projet de règlement à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

058-03-24

10.1 Demande d'appui à la Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2024

CONSIDÉRANT QUE Transplant Québec sollicite la Ville de Ville-Marie afin de faire la promotion envers la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui aura lieu du 21 au 27 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE le bilan 2023 démontre une année record en don d'organe au Québec. Une bonne nouvelle en soit, cependant, des résultats qui restent bien en deçà de ce que le Québec a le potentiel de réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le Québec peut et doit faire mieux. Des personnes ayant besoin d'un organe décèdent actuellement alors que nous savons que nous pouvons changer le cours des choses;

CONSIDÉRANT QUE le don d'organes est synonyme de vie et d'espoir pour plusieurs personnes qui sont actuellement en attente d'une transplantation au Québec. Il est donc essentiel que chaque citoyen soit sensibilisé à cette importante cause;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER d'en faire la promotion lors de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

059-03-24

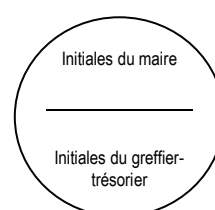
10.2 Approbation – Budget révisé 2024 de l'Office d'habitation du secteur centre Témiscamien

CONSIDÉRANT QUE l'Office d'habitation du secteur centre témiscamien a déposé un rapport d'approbation révisé pour son budget 2024 daté du 29 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont examiné le rapport;

CONSIDÉRANT QU'étant donné sa participation financière, la Ville de Ville-Marie doit approuver le budget;

EN CONSÉQUENCE :



Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le budget 2024 révisé daté du 29 février 2024, de l'Office d'habitation du secteur centre Témiscamien tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

060-03-24

11.1 Offre de service – Évaluateur agréé

CONSIDÉRANT QUE le dépôt au cadastre est complété concernant les lots 6 617 290 et 6 617 291;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Karine Demers, a demandé à des firmes d'évaluation immobilière de déposer une offre de services professionnels afin d'évaluer le lot 6 617 291 et ainsi déterminer un prix de vente;

CONSIDÉRANT QUE René Collard, évaluateur immobilier inc. a déposé une offre de services professionnels au montant de 2 500,00 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de René Collard, évaluateur immobilier inc. pour l'évaluation de la juste valeur marchande du lot 6 617 291 au montant de 2 500,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. LOISIRS ET CULTURE

061-03-24

12.1 Adjudication – Appel d'offres pour la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes (skatepark) au Parc des Clubs

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumissions de l'appel d'offres VM-2023-LS-05 pour la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes (skatepark) au Parc des Clubs s'est déroulée le 28 février 2024, à 11 h 5;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée et qu'elle est conforme :

- Les Entreprises Delorme : 239 500,00 \$ (prix avant taxes);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du registre contractuel;

CONSIDÉRANT QUE la dépense sera financée en partie par la subvention PAFIRS et la balance par le règlement d'emprunt no 599;



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADJUGER le contrat pour l'appel d'offres VM-2023-LS-05 pour la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes (skatepark) au Parc des Clubs, à Les Entreprises Delorme au montant de 239 500,00 \$ (prix avant taxes), selon les conditions de l'appel d'offres.

DE FINANCER le projet par la subvention PAFIRS et par le règlement d'emprunt parapluie no 599.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

062-03-24

12.2 Dépôt – Rapports de gestion contractuelle – Loisirs et culture

En vertu du règlement sur la gestion contractuelle, Mme Karine Demers, directrice générale, dépose les registres des contrats octroyés à ce jour dans le secteur des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

063-03-24

12.3 Autorisation pour la tenue d'un événement — Tournoi de pêche au doré du lac Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE Mme Fanny Richer, organisatrice, en est déjà à préparer le tournoi de pêche au doré du lac Témiscamingue pour la saison 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a déposé une demande à la Ville de Ville-Marie afin de fournir une commandite pour un laissez-passer annuel de mise à l'eau à la marina, pour prix de participation;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a déposé une demande à la Ville de Ville-Marie afin de fournir également des services gratuits nécessaires au bon fonctionnement de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a déposé son plan d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation devra s'assurer que la Ville de Ville-Marie reçoit une visibilité à la hauteur de sa participation;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation devra s'assurer qu'elle aura suffisamment de personnel pour couvrir toutes les activités de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation devra vérifier et s'assurer elle-même des places de stationnement, car la Ville ne peut promettre les espaces nécessaires près de la marina;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation devra communiquer avec Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs et des sports, afin de coordonner l'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Initiales du maire

Initiales du greffier-
trésorier

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la tenue de l'événement le 20 juillet 2024 (en cas de mauvais temps – 21 juillet 2024).

D'ACCEPTER le plan d'aménagement tel que déposé.

D'ACCEPTER les demandes de gratuité de services telles que déposées.

D'OFFRIR un laissez-passer annuel de mise à l'eau à la marina pour la saison 2024, et ce, pour la remise des prix de participation.

DE DEMANDER à l'organisation de s'assurer de l'utilisation de la station de lavage de bateau par les participants avant la mise à l'eau ainsi qu'à la sortie de l'eau de leur embarcation.

DE PROPOSER à l'organisation de vérifier avec l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) pour la disponibilité de leur station mobile de lavage de bateau afin d'avoir une deuxième station pour les fins de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DIVERS

064-03-24

13.1 Demande d'aide financière – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT QUE la ville de Ville-Marie a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la ville de Ville-Marie désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).

D'AUTORISER M. Pierre Rivard, directeur des travaux publics, à signer et à déposer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. LEVÉE DE LA SÉANCE

065-03-24

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Mélanie Mayer, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lefebvre
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Martin Lefebvre, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

